

Conseil d'Arrondissement du 14^{ème}

Séance du 28 Septembre 2021

**Vœu déposé par les élu.e.s du groupe communiste et citoyen et
les élu.e.s de la Majorité Municipale**

**Relatif à un hommage aux personnes mortes suite à des maladies professionnelles ou des
accidents du travail**

Considérant que l'Organisation internationale du travail estime à environ 2 millions de personnes dans le monde qui meurent chaque année des suites d'accidents ou de maladies liés au travail soit un décès toutes les 15 secondes dans le monde ;

Considérant que l'Assurance maladie compte en France plus de 800 000 victimes par an d'accidents du travail et qu'environ 1 000 décès sont par an liés à des maladies professionnelles ou des accidents du travail ;

Considérant que ces chiffres sont certainement sous-évalués car ces statistiques établies sur la base des salarié.e-s inscrit.e-s au régime général de l'Assurance maladie.

Considérant que les nouveaux modes de travail, payés à la course, à aller plus vite pour gagner pas grand-chose. Les livreurs sont en effet le symbole de ce qu'on appelle l'uberisation du travail, un système où la sous-traitance est ultra valorisée, pour s'épargner les frais liés à la protection des salariés entraînent une précarisation du travail et des risques accrus pour les travailleurs et travailleuses dépourvus de toute protection, comme l'a montré la mort de monsieur Rume Ahmed, livreur à vélo pour l'entreprise Uber Eats, le 4 mai 2021 à Paris ;

Considérant l'important travail de recension des morts liées aux accidents du travail accompli par l'historien Matthieu Lépine, et publié notamment sur les réseaux sociaux afin de mettre au jour ce fait social.

Le 28 avril est la journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail. Nous souhaiterions que cette journée soit également une journée de commémoration des travailleuses et des travailleurs mort.e-s ou blessé.e-s au travail, elle est célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical ; plus de 70 pays rendent hommage le 28 avril aux victimes d'accidents du travail et que d'autres pays, comme le Canada par exemple, ont pleinement investi la date du 28 avril pour rendre cet hommage ;

Nous souhaiterions que la Mairie du 14^{ème} arrondissement et la Ville de Paris puisse se saisir de cette date pour organiser un hommage aux travailleuses et travailleurs mort.e-s ou blessé.e-s au travail ;

Sur proposition des élu.e.s du Groupe communiste et citoyen et des élu.e.s de la Majorité Municipale, le conseil du 14^{ème} arrondissement émet le vœu que :

- **La mairie organise chaque année une commémoration le 28 avril pour rendre hommage à ces travailleuses et travailleurs mort.e-s au travail, pour rappel, nous avons dans le parc Montsouris depuis 1910 une sculpture d'Henry Bouchard, « la carrière », qui est un hommage universel à toutes les victimes du monde du travail, qui pourrait devenir un lieu d'hommage et de mémoire dans notre arrondissement.**